

Abonnement PAIN ETE 2015

Je soussigné(e) Membre d'AMAP'achamama, souscris un abonnement pour un pain au levain, élaboré et cuit au feu de bois par Anne-Lise AUDIN, Artisane Boulangère dans son fournil à Miniac-Morvan. Le pain est réalisé à partir d'une farine BIO semi-complète, provenant de la famille Lecrivain à St-Germain en Coglès (paysan meunier) et les graines de lin proviennent de Jean Pierre Cloteau à Bain de Bretagne.

La distribution a lieu chaque Mardi entre 18h15 et 19h30 Maison des Associations rue Brindejone des Moulinais à Pleurtuit. **Toute commande non récupérée sera remise au CCAS de Pleurtuit.**

Vous pouvez choisir 3 formules d'abonnement : chaque semaine, chaque quinzaine comme les produits laitiers ou toutes les 3 semaines comme les poulets. Commande supplémentaire, prévenir une semaine avant, un tableau sera à votre disposition. **Les chèques sont libellés à l'ordre de Anne-Lise AUDIN ; possibilité de payer en plusieurs chèques. Pour toute demande ou commande supplémentaire, vous pouvez contacter Anne-Lise au 06 82 62 75 36**

Chaque semaine du 19 mai 2015 au 13 octobre soit 22 distributions					par quinzaine (idem produits laitiers) 11 distributions			toutes les 3 semaines (idem poulet) 7 distributions		
Choix	500g nature	500g graines de lin	Mixte : alternance 1nature/1lin		Choix	500g nature	500g graines de lin	Choix	500g nature	500g graines de lin
Prix	2,30 €	2,70 €	2,30 €	2,70 €	Prix	2,30 €	2,70 €	Prix	2,30 €	2,70 €
Quantité	X ...	X ...	X ...	X ...	Quantité	X ...	X ...	Quantité	X ...	X ...
Chaque semaine	x22	x22	X 11	X11	chaque quinzaine	X 11	X 11	ttes les 3 semaines	X 7	X 7
Total					Total			Total		
Je dois =					Je dois =			Je dois =		

Engagements de Mme Anne-Lise AUDIN, Artisane Boulangère :

- Livrer chaque semaine un pain au levain, cuit au feu de bois, réalisé dans son fournil à partir d'une farine semi-complète certifiée AB
- Etre présente aux distributions, expliquer son travail et prendre en compte les remarques et besoins de ses partenaires
- Etre transparente sur le mode de fixation du prix et ses méthodes de travail.
- Informer le collectif des soucis rencontrés.
- Participer aux réunions de bureau et de bilan de fin de saison.
- Respecter la charte des AMAP

Fait à Pleurtuit, le 1^{er} mars 2015

La productrice

Anne-Lise AUDIN

- Adhérer aux engagements et aux statuts de l'association AMAP'ACHAMAMA, et être à jour de ma cotisation.
- Apporter de l'aide à la productrice si besoin (par ex. rentrer le bois).
- Si je ne peux venir chercher ma part, j'en informe le responsable de distribution et conviens avec lui d'un arrangement, sachant qu'aucun remboursement ne sera effectué. Toute commande non récupérée sera remise au CCAS de Pleurtuit

Le Consom'acteur

Le Président
Jean-Paul TOUDIC